MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX
-

Travaux de rénovation passive des bâtiments GMP, H et Bureaux de la Halle de Technologie de l'IUT de METZ, à l'Ile du Saulcy - METZ (57)

OPERATION : 2026SDPI657TX

LOT N°…

TRAME DE MEMOIRE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

A TRANSMETTRE PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

CANDIDAT ……..

<u>Attention</u> :
Le critère « Valeur Technique » sera jugé sur les réponses apportées aux questions figurant sur la présente trame de mémoire technique. Le mémoire technique **doit obligatoirement être rédigé sur la trame ci-joint, élaborée par le pouvoir adjudicateur sous peine d'irrégularité de l'offre.** L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent obligatoirement répondre à chaque question de la trame de mémoire technique fournie avec les pièces de l'offre. Si l'espace laissé n'est pas suffisant, il est possible d'ajouter des pages.
Néanmoins, nous vous prions de ne pas répondre en renvoyant systématiquement vers un dossier générique.

La présente trame de mémoire technique est divisée en 4 parties, correspondant aux 4 critères, à savoir :

1-Pertinence de la méthodologie proposée pour la réalisation des travaux prenant en compte les contraintes de site, permettant de garantir le respect des délais et précisant les difficultés majeures identifiées par l'entreprise	*10%*
2-Pertinence des moyens humains et techniques dédiés aux travaux à réaliser	*10%*
3-Qualité technique des produits et équipements proposés et pertinence des informations relatives à ceux-ci	*10%*
4- Mesures en faveur de l'environnement et du développement durable	*10%*

Les réponses doivent tenir compte des spécificités des travaux à réaliser. **Nous attirons votre attention sur le fait que les réponses données constitueront un engagement contractuel de l'entreprise pendant toute la durée du chantier**, et que chaque question doit obligatoirement faire l'objet d'une réponse.

Critère de notation :

- La ponctuation des questions à 10 points sera attribuée selon le barème ci-dessous :

0 points - absence de réponse, ou réponse sans aucun rapport avec la question posée. Ou réponse mauvaise, imprécise ou vague, laissant des doutes par rapport au sérieux avec lequel la question a été traitée. Le maître d'ouvrage n'est pas rassuré dans son objectif en relation avec la question posée.
2,5 points – réponse générique, contenu pertinent, mais passe partout. Le candidat n'a pas réfléchi aux contraintes et enjeux de l'opération en particulier, mais il a une méthodologie générale qui lui permet de s'adapter.
5 points – réponse acceptable, Le candidat a entamé une réflexion spécifique par rapport à la problématique en question. Néanmoins, tout en étant acceptable, sa proposition ne dénote pas de qualité particulière.
7,5 points – bonne réponse, qui laisse transparaitre une bonne qualité offerte dans le domaine de la question posée. Démontre aussi le sérieux avec lequel le candidat a traité la question posée.
10 points – Excellente réponse qui démarque le candidat, en démontrant qu'il offre un "plus" dans le domaine de la question posée, par rapport aux expectatives du maître d'ouvrage.

1 – PERTINENCE DE LA METHODOLOGIE PROPOSEE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX, PRENANT EN COMPTE LES CONTRAINTES DE SITE, PERMETTANT DE GARANTIR LE RESPECT DES DELAIS ET PRECISANT LES DIFFICULTES MAJEURES IDENTIFIEES PAR L'ENTREPRISE

Valeur totale du critère : 10 points

En vue des travaux à réaliser et des contraintes identifiées sur site, merci de détailler ci-dessous votre proposition de méthodologie d'intervention. Veuillez décrire clairement des enjeux et difficultés spécifiques à votre lot, et comment vous comptez vous organiser pour les gérer afin de garantir le respect du planning, ainsi que la sécurité du public et le maintien des activités du site.

Veuillez svp fournir votre planning détaillé d'intervention sur site. Vous pouvez commenter votre planning, si vous le souhaitez, et attirer l'attention sur des points critiques. Veuillez expliciter les moyens que vous mettez en œuvre pour le faire respecter ainsi que les garanties que vous apportez par rapport au respect des délais. Les moyens décrits s'appliquent à toutes tranches.

Merci d'apporter votre réponse à cette question dans des feuilles libres que vous insérez juste après cette page.

Veuillez détailler ci-dessous un chantier sur lesquels vous êtes intervenus, et dont les enjeux concernant votre lot ont été similaires à celui-ci, notamment en ce que concerne la rénovation thermique passive et l'intervention en site occupé. Expliquez quels sont les points en commun entre le chantier que vous nous présentez et celui-ci, et comment vous avez travaillé pour le mener à bien, malgré les contraintes en question. Montrez par ces exemples, en quoi vos expériences passées sont un plus pour la réussite de cette opération.

2 - PERTINENCE DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES DEDIES AUX TRAVAUX A REALISER

Valeur totale du critère : 10 points

Décrivez ci-dessous, chaque personne de l'équipe que vous envisagez dédier au chantier - Nom / Poste occupé / formation de base / formation continue, le cas échéant / ancienneté dans l'entreprise / expérience professionnelle en interventions similaires. Vous pouvez répondre à cette question en fournissant un CV de chaque intervenant.

Ensuite, veuillez détailler la composition des équipes que vous envisagez faire intervenir, en nombre et compétence des intervenants. Veuillez indiquer combien d'équipes vous comptez mettre à disposition du chantier et les moyens dont vous disposez pour combler des éventuels pics ou retards.

Notez svp qu'il s'agit aussi bien des personnes qui interviendront sur le chantier, que du personnel de bureau ou des cadres dirigeants de l'entreprise. Le maître d'ouvrage exigera que l'équipe intervenant sur le chantier soit composée des personnes mentionnées, ou d'autres ayant des compétences équivalentes.

3 – QUALITE TECHNIQUE DES PRODUITS ET EQUIPEMENTS PROPOSES ET PERTINENCE DES INFORMATIONS RELATIVES A CEUX-CI

Valeur totale du sous-critère : 10 points

Veuillez compléter les tableaux ci-après concernant les produits que vous proposez. Si vous avez d'autres points à faire ressortir concernant la qualité des produits ou de la technique mise en œuvre, vous pourrez la mentionner dans une feuille annexe.
Notez bien que le minimum de qualité accepté figure déjà au CCTP.

LISTE DES MATERIELS PROPOSÉS PAR L'ENTREPRISE

Matériel	***Modèle de référence décrit au CCTP***	***Modèle proposé par l'entreprise***

4 – MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE :

Valeur totale du critère : 10 points

Présentation de la politique générale de l'établissement et son application dans la présente opération :

Il s'agit de présenter le positionnement de l'entreprise vis-à-vis du RSE ou d'une démarche équivalente de développement durable.

Montrer en quoi le candidat souhaite contribuer positivement à la société et à l'environnement, quel que soit l'avancement de cette démarche.
(Condition de travail des personnels, chartes - agréements et politiques internes, fléchage des investissements des profits, choix des fournisseurs, mécénat, démarche d'amélioration…)
Indiquer dans le cadre de la présente opération les éléments de la politique Responsabilité Sociétale de l'Entreprise qui sera appliqués dans l'exécution de la prestation

Présentation du caractère environnemental de l'offre de l'entreprise :

Il s'agit d'indiquer les mesures que l'entreprise prévoit, à la lecture du CCTP, pour diminuer l'impact des travaux sur l'environnement.

Il pourra s'agir de la mise en place, de la part des produits titulaires de l'écolabel européen ou tout autre écolabel équivalente la part de matériaux recyclés ou réemployés que le candidat propose (réduction, valorisation, tri, recyclage), des mesures que l'entreprise prévoir pour réduire les nuisances de chantier, la qualité du SOGED (Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets), des mesures mise en œuvre pour réduire l'ensemble des nuisances du chantier
Matériaux qui pourront être recyclés durant la phase de dépose ou autre ? Comment, où et pourquoi ?
Dispositif mis en place pour le traitement et le suivi des déchets tant pendant les travaux de dépose que de réalisation des travaux neufs
Mesure prise pour la prise en compte des nuisances de chantier (sonores, poussières, etc.) en site occupé.